



BULLETIN D'INFORMATION AUX
ADHÉRENTS - N° 16 - janvier 2006

Notre-Dame-des-Landes • Blain • Bouvron • Casson • La Chapelle-sur-Erdre • La Chevallerais • Cordemais
Fay-de-Bretagne • Grandchamp-des-Fontaines • Héric • Malville • Nort-sur-Erdre • Petit-Mars • Saint-Étienne-
de-Montluc • Sautron • Savenay • Sucé-sur-Erdre • Le Temple-de-Bretagne • Treillières • Vigneux-de-Bretagne...

Internet : <http://acipa.free.fr>

E-mail : acipa.info@free.fr

MEILLEURS VŒUX !!!

• À l'occasion de ce nouvel an, l'ACIPA vous transmet ses vœux de pérennité pour cette qualité de vie dont nous profitons en Nord Loire.

• Sachant que le potentiel d'aménagement de ce territoire est très convoité, nous espérons que nos communautés de communes ne succomberont pas aux « pressions externes » pour l'implantation d'un énième aéroport qui, avec ses infrastructures connexes, nous priverait d'un espace nécessaire à des projets plus ambitieux et utiles à la population.

QUE **2006** SOIT L'ANNÉE
D'UNE MOBILISATION ENCORE
PLUS CONSÉQUENTE POUR FAIRE
ABANDONNER CE PROJET
INUTILE ET NÉFASTE
ET FAIRE ADMETTRE
LES SOLUTIONS ALTERNATIVES !

Le Conseil d'Administration

• **De plus en plus de voix, scientifiques, politiques, associatives... s'élèvent pour dénoncer ce projet d'aéroport :** « folie, bêtise, mauvaise idée d'aménagement du territoire, aberration écologique et économique... ».

Or, la majorité de nos élus adopte une attitude qui va à l'encontre de ce bon sens.

Sur le plan de la démocratie, et jusqu'à aujourd'hui, **la CCEG agit à l'inverse de son vote de 2003, qui refusait ce projet d'aéroport.**

La CCEG se discrédite en collaborant avec les porteurs du projet et baisse les bras au lieu de réagir à l'emprise de NANTES MÉTROPOLE qui n'a qu'un but : « SORTIR SES POUBELLES », en commençant par l'aéroport actuel...

• **Le transfert de Nantes-Atlantique est un projet :**

INUTILE, l'ouest étant suréquipé en aéroports, eux-mêmes tous sous-utilisés, et **NÉFASTE** au vu des coupes sombres qu'il occasionnerait dans notre budget général au détriment d'autres secteurs nécessaires : éducation, santé, logement, environnement, etc.

• **L'« APRÈS PÉTROLE » et le « TEMPS DES INCERTITUDES FINANCIÈRES »** vont nous obliger à repenser nos modes de vie. Il n'est pas trop tard pour dire **NON** à ce projet coûteux et insensé !

FRESQUE HUMAINE
DIMANCHE 25 JUIN 2006

ORGANISÉE PAR LA COORDINATION
DES ASSOCIATIONS
(voir article en page suivante)

2006, ANNÉE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE : MOBILISONS-NOUS !!!

La *Coordination des Associations* opposées au projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes prépare une fresque humaine (avec pique nique éventuel et fin d'après-midi festive).

**Cette FRESQUE HUMAINE aura lieu
le DIMANCHE 25 JUIN 2006**

de 13 H 30 à 15 heures.

RÉSERVEZ D'ORES ET DÉJÀ CETTE DATE !

7 000 personnes sont attendues !

**NOUS AURONS BESOIN DE 250 PERSONNES,
le jour de la fresque.**

4 commissions sont mises en place :

• LOGISTIQUE

Référent : **Pascal BOBIÈRE**, 02 40 57 22 16,
pascal.bobiere@planetis.com
Prochaine réunion le mercredi 15 février, 20 H 30,
bungalow derrière la mairie de Notre-Dame-des-Landes.

• COMMUNICATION

Référents : **Philippe CHAMPIGNY**, 02 40 95 05 98,
philippechampigny@free.fr
et **Patrick FRAVAL**, 02 40 77 11 88,
patrick.fraval@club-internet.fr
Prochaine réunion le mercredi 22 février, 20 H 30,
salle municipale de Notre-Dame-des-Landes.

• FRESQUE JOUR J

Référent : **Dominique FRESNEAU**, 02 40 57 24 08,
dfresneau@free.fr,
Des réunions seront programmées en mars.

• ANIMATION

Référent : **Agnès BELAUD**, 02 40 57 39 13,
a.belaud@tele2.fr,
Des réunions seront programmées en mars.

Suite à la réunion du mercredi 18 janvier, nous appelons toutes les personnes qui pourraient donner un peu de leur temps pendant les mois à venir, à contacter un référent ou à se rendre directement à l'une ou l'autre des réunions programmées.

**Une réunion ouverte à tous aura lieu le 28 février à 20 H 30,
à Notre-Dame-des-Landes, salle de la mairie.**

**CETTE FRESQUE HUMAINE SERA NOTRE SUCCÈS
À TOUS CONTRE CE PROJET D'AÉROPORT
INUTILE ET NÉFASTE !
NOUS COMPTONS SUR VOUS !
NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !**

LA COORDINATION DES ASSOCIATIONS :

À L'EST DE L'ERDRE – ACIPA – ADECA – ANDE – BIEN VIVRE À VIGNEUX –
BRETAGNE VIVANTE – CONFÉDÉRATION PAYSANNE – FNAUT –
GREENPEACE 44 – LES ALTERNATIFS 44 – LES VERTS 44 – LPO –
MALICE – NATURE AVENIR – SOLIDARITÉS ÉCOLOGIE – UDES.

VIE DE L'ASSOCIATION

PROVOCATION

DANS LE MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL

À M. Patrick MARESCHAL, Président du Conseil général de Loire-Atlantique.

« Le magazine n° 43 du Conseil général de Loire Atlantique, dont vous êtes directeur de publication, comporte un dossier sur le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes.

L'ACIPA avait été sollicitée par M. Pierre-Yves Leroux — journaliste indépendant selon ses propres mots — début octobre pour figurer dans ce dossier, sous la forme d'une interview dont les questions auraient été également posées à l'ACIPRAN.

Les 3 coprésidents de l'ACIPA ont effectivement rencontré M. Leroux le mardi 11 octobre dernier, pendant 1 heure et demie, à Notre Dame-des-Landes. Dès le début de cette rencontre, il a été signifié très clairement à M. Leroux que nous refusions l'interview pour les raisons suivantes :

- Le magazine du Conseil général étant un outil de propagande et le Conseil général étant notre adversaire dans le combat que nous menons, nous refusons de cautionner ce genre de publication.
- Nous refusons de servir de prétexte à la pseudo-démocratie que vous représentez qui, tout en affichant un dialogue avec des opposants, impose un projet à des conseils municipaux et une communauté de communes qui ont exprimé leur opposition à ce sujet.
- Il est hors de question pour nous d'être mis en parallèle avec une soi-disant association appelée ACIPRAN, qui n'est autre qu'un lobby du projet d'aéroport.

L'ACIPA a, lors de cette rencontre, demandé que, s'il devait être question de l'ACIPA, ce devait être pour qu'il y soit exprimé son refus de paraître dans le magazine et les raisons invoquées. Nous avons également invité M. Leroux à se rendre à la toute prochaine réunion de la coordination des 16 associations opposées au projet d'aéroport, s'il souhaitait mesurer l'opposition au projet et avoir les arguments des opposants. Nous avons également émis le souhait de pouvoir lire un éventuel article avant sa parution.

Force nous est de constater qu'aucune de ces demandes n'a été entendue. Certes, il ne figure pas d'interview en tant que telle de l'ACIPA dans votre magazine, mais nous sommes mis en parallèle avec l'ACIPRAN et il n'est fait allusion ni à notre refus de paraître dans le magazine, ni à la coordination d'associations. Nous n'avons pas pu lire non plus ce qui allait être publié.

Monsieur Mareschal, comment expliquez-vous tout cela ? Avez-vous exercé une quelconque pression sur ce journaliste ?

Par ailleurs, nous considérons que la couverture même de ce magazine ainsi que les pages de « promotion » de ce projet constituent une véritable provocation par les temps qui courent ; les scientifiques qui préconisent un changement dans nos comportements économiques et environnementaux ne sont pas des « illuminés » non plus, selon vos propos de Blain... Il est urgent que vous commenciez à penser autrement.

Pour terminer, nous vous rappelons que nous attendons votre visite à la Communauté de communes d'Erdre & Gesvres, ainsi que vous l'avez annoncé ; quand venez-vous rencontrer les habitants d'ici ? »

Le 12 décembre 2005, M. Mareschal nous répond : « ... *Je suis favorable au dialogue démocratique comme guide et appui à l'action publique... Dialogue entre les élus et la société, débat démocratique, échange de points de vue continueront à guider mon action. Il en sera ainsi lors d'une prochaine rencontre du département sur le territoire de la Communauté de communes d'Erdre & Gesvres, dont la date est encore aujourd'hui à fixer...* »

La venue de M. Mareschal à la CCEG sera donc un rendez-vous à ne pas manquer !

COURRIER D'UN ÉLU COMMUNAUTAIRE DE SUCÉ-SUR-ERDRE (publié avec son accord) À M. SÉBASTIEN DACHER, RÉDACTEUR EN CHEF DU MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL.

Bonjour,

Dans le magazine du Conseil général de novembre 2005, j'ai lu avec attention le dossier consacré au projet d'Aéroport sur la commune de Notre-Dame-des-Landes.

En tant qu'élus municipal de Sucé-sur-Erdre et élu communautaire de la Communauté de communes d'Erdre & Gesvres, j'ai été surpris qu'à aucun moment il ne soit fait état de la position de cette collectivité, dont plusieurs communes sont directement impactées par cet équipement. Je m'en suis étonné publiquement auprès des élus du bureau communautaire qui m'ont fait savoir qu'ils n'ont jamais été contactés par le magazine. Certes, vous donnez la parole aux associations et au président du SIVU, maire de Notre-Dame-des-Landes, qui au passage prétend que ces propos ont été tronqués, ce qui d'ailleurs lui a valu divers ennuis personnels, mais pas aux représentants élus des citoyens directement concernés.

Je vous rappelle le vote des élus communautaires de la CCEG lors de sa séance du 21 mai 2003 :

À la question : le site actuel de Notre-Dame-des-Landes est-il toujours justifié et le plus pertinent pour accueillir une telle infrastructure 30 ans après sa désignation ? La majorité des élus — 22 sur 41 — a répondu NON.

Auparavant, 11 conseils municipaux sur les 12 communes de la CCEG s'étaient exprimés, 8 contre l'implantation de cette infrastructure, ce qui représente 144 élus communaux sur les 232 qui se sont prononcés.

Faire fi de leur position, c'est laisser croire que les élus des communes directement concernées par les nuisances de cet équipement, s'il voit le jour, acceptent l'augure que celui-ci se réalisera.

Ce n'est pas le cas ; le choix de participer au syndicat mixte d'études, entre autres, permet de faire entendre une voix différente de celles de ceux qui, au cours du débat public, ont balayé avec mépris les interventions des élus communautaires.

C'est faire entendre la voix de celles et ceux qui paieront comptant le prix de ces nuisances, qui habitent dans ces communes péri-urbaines non pas par choix, mais par nécessité économique.

Le prix de l'immobilier dans les années 70-80 était inférieur à celui pratiqué dans ce qui était encore le District de Nantes.

Je veux penser que c'est un oubli de votre part et qu'à aucun moment les élus du Conseil général n'ont souhaité que le vote

d'autres élus d'une collectivité soit occulté, c'est pourquoi je vous demande de bien vouloir rappeler cette position dans un prochain numéro du Magazine.

Je vous remercie.

Un élu communautaire de Sucé-sur-Erdre.

ZONE DE TURBULENCES

11 OCTOBRE 2005 : RENCONTRE DU DÉPARTEMENT OU VAUDEVILLE EN NOTRE BONNE VILLE DE BLAIN

Nos maîtres, dans leur grande mansuétude, ne sauraient rien entreprendre aujourd'hui sans nous demander notre avis. C'est ainsi qu'une petite troupe du Conseil général, entourée de son « premier rôle », est venue planter sa tente à Blain juste après l'été. Le public venu nombreux n'était pas forcément bien disposé envers ce nouveau genre d'histrions. L'installation scénique avait quelque chose de remarquable et d'inhabituel.

Premier acte

Nos amuseurs publics s'étaient installés face à un écran. Le public, lui, avait été rejeté de chaque côté de celui-ci. Là, se dévidait un film de grossière propagande à la gloire des immenses réalisations de nos bateleurs... Narcisse ou le culte de soi.

Second acte

Les agapes vidéotiques achevées, nous passâmes au « débat ». L'incontournable animateur, rejeton des écoles de commerce et de communication, trône au centre, servile avec le maître et, alternativement, condescendant ou arrogant avec le public. Au cas où les charmes de la communication échoueraient, une petite escouade d'argousins, l'œil rogue, fait le guet.

Exposez les problèmes liés à la construction d'un aéroport à M. Mareschal, il vous résoudra tout comme par magie ! Qu'une dame dans l'assemblée s'indigne de la négligence du département à ne pas rectifier un virage où ont eu lieu de nombreux accidents mortels, tout devient laborieux et plein d'embûches, sans compter — pensez donc — les problèmes de budget et l'inextricable maquis administratif : « *Chère Madame, soyez sûre que nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir* ».

Au suivant

Le discours est imperturbablement figé : la construction de l'aéroport de NDDL sera la locomotive d'un gigantesque développement économique ; nous serions bien irresponsables de refuser un tel équipement si indispensable à notre survie... économique.

La chambre syndicale de l'amiante écrivait, en 1976, dans une publicité parue dans Le Monde : « *Comme dans bien des cas, les hommes se trouvent — en ce qui concerne l'amiante — confrontés avec la nécessité d'utiliser des produits dangereux mais qui sont néanmoins indispensables. [...] Les problèmes posés par l'amiante ne sont rien, comparés aux immenses services qu'ils vous rendent chaque jour, sans même que vous le sachiez. Ces problèmes sont et seront surmontés* »*.

« *Vos élus ne peuvent pas être tous des illuminés...* » disait M. Mareschal ce jour-là... Sauf quand la réalité les rattrape !

* in « *Considérations sur les causes de la grandeur des sectateurs de l'amiante et de leur décadence* », Michel Duval, Éditions Champ Libre.

LETTRE OUVERTE DES ALTERNATIFS AU PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIRE-ATLANTIQUE

Monsieur le Président,

Nous avons été très impressionnés par le dossier « en débat » sur le projet de Notre-Dame-des-Landes, paru dans le magazine du Conseil général de novembre 2005.

Le débat semble, dans la présentation qui en est faite, réduit par la place timide que vous avez bien voulu accorder à l'ACIPA, qui apparaît comme la seule opposition au projet. Nous tenons donc à vous préciser que L'ACIPA, qui constitue, comme vous l'écrivez, « la plus importante association opposée au projet » travaille de concert avec la coordination anti-aéroport, qui comprend de nombreuses organisations, associatives, syndicales et politiques dont nous sommes.

Vous mettez d'ailleurs en balance les propos de l'ACIPRAN, association fraîchement arrivée à point pour les promoteurs du projet et franchement enthousiaste puisque « Cette nouvelle infrastructure permettrait une rupture dans l'évolution économique ».

Les autres articles du dossier, sans doute considérés comme objectifs, sont en réalité des simples justifications des promoteurs du projet. Si l'on passe sur les « témoignages » affligeants : « pas de grands voyages en voiture » et « aujourd'hui, les ponts sont aériens », l'article introductif et la présentation de l'histoire sont réducteurs voire mensongers.

L'article introductif présente la croissance inéluctable du transport aérien « malgré quelques ralentissements conjoncturels ». En réalité le simple examen des pièces soumises au débat public comme les différentes études prospectives du trafic, toujours revu à la baisse, montrent que l'activité est soumise à différents facteurs et la période nouvelle inaugurée tragiquement en septembre 2001 ainsi que l'augmentation structurelle du prix du kérosène ne dégagent pas vraiment l'horizon de ce mode de transport, irremplaçable sur les longues distances mais peu pertinent sur les distances moyennes où le TGV le supplante avantageusement.

Le forcing des gestionnaires de l'aéroport de Nantes-Atlantique pour promouvoir les compagnies à bas coût est très risqué. Outre la promotion du dumping social qu'il implique, procédé peu prisé en principe par la Gauche, sans même parler des approximations en matière d'entretien et de sécurité, ces sociétés sont particulièrement sensibles au coût des carburants qui constituent déjà, au cours actuel du pétrole, 30 % du prix du billet moyen, contre un peu plus de 20 % pour les autres compagnies. Elles sont particulièrement fragiles comme en témoignent les faillites régulières depuis le mouvement de dérégulation sauvage du secteur. Asseoir un développement économique sur du sable ne nous semble pas très raisonnable.

Au demeurant, la soit disant saturation de l'équipement actuel, abondamment subventionnée par les collectivités territoriales, n'est pas perceptible avant 20 ans. Les 2 millions de passagers en 2005 constituent certes une augmentation du trafic mais celui-ci stagne depuis l'an 2000 et le nombre de mouvements, véritable indicateur d'une éventuelle saturation de la piste et soigneusement occulté par les gestionnaires dans leurs communiqués de victoire, est à la baisse depuis de nombreuses années, par exemple à -13 % de 2002 à 2004.

Et que dire, Monsieur le Président, du développement durable, abondamment affiché par les politiques de nos collectivités ? Le choc pétrolier de 1974 semble déjà oublié alors que toutes les prévisions situent le pic de production de pétrole d'ici 5 à 15 ans. Nous ne sommes plus, ici, dans la conjoncture mais dans le structurel.



À ce sujet, la lecture du rapport Chapulut sur la maîtrise des gaz à effet de serre de l'aviation civile est très instructive. Il précise qu'aujourd'hui déjà 2 % des émissions de carbone mondiales toutes activités confondues sont dues à l'aviation civile, hors protocole de Kyoto est-il besoin de le rappeler. Les projections retenues dans ce rapport situent, en moyenne la baisse de la demande à -23 % pour un pétrole à 100 \$. La crise énergétique ne fait que commencer et le devoir des responsables politiques est, selon nous, d'essayer d'anticiper un autre développement économique d'utilité sociale, maîtrisé pour ses ressources, et basé sur des tendances à la relocalisation plutôt que de surfer sur une croissance optimisme de commande dans un monde totalement libéralisé et sans contrainte de protection sociale.



La conférence de Montréal sur le changement climatique vient de rappeler que « les changements climatiques constituent le pire risque écologique auquel l'humanité soit confrontée ». Les experts réunis à Exeter, en Grande-Bretagne, pour la conférence scientifique internationale sur le climat, ont pointé en février 2005 « les hausses de températures, l'élévation du niveau de la mer, la modification des écosystèmes terrestres et marins ».

Pour finir, dans votre billet, Monsieur le Président, vous comparez l'opposition à NDDL aux oppositions à l'arrivée du chemin de fer au XIX^e siècle. Est-il besoin de rappeler que la plate-forme de Nantes-Atlantique remplit encore bien son rôle. Nous ne sommes pas plus partisans des lampes à huile que de la marine à voile, comme le disait qui vous savez, encore que pour la marine... Les mêmes arguments sortent parfois de la bouche des partisans du nucléaire pour imposer ces lourds héritages à nos descendants.

La capacité d'accueil de notre agglomération nantaise n'a pas été entravée par un aéroport qui deviendrait riquiqui. L'Ouest comprend plusieurs plates-formes qui, le cas échéant, sont susceptibles de répondre, en réseau, à un éventuel besoin. Utilisons nos capacités de financement à des équipements plus utiles et commençons par financer les travaux d'insonorisation des logements et équipements publics que les personnes directement concernées en Sud-Loire attendent depuis longtemps.

Nous vous savons soucieux de la liberté d'expression et du droit de réponse et nous ne doutons pas que vous accéderez à notre demande de publier la présente adresse à la même place dans la prochaine parution du magazine du Conseil général. Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments respectueux.

Louissette GUIBERT, Bertrand VRAIN, Élu(e)s Alternatifs de la Ville de Nantes.

VIE DE L'ASSOCIATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 18 NOVEMBRE 2005

Les rapports d'activité et financier ont été largement approuvés. Le projet de motion a fait l'objet de discussions et d'échanges intéressants entre les adhérents présents. Des modifications et ajouts y ont été apportés avant approbation (voir tract ci-joint). 2006 sera une année importante en prévision de l'enquête publique. L'ACIPA doit préparer ses dossiers et, à partir de nos « 10 BONNES RAISONS POUR REFUSER CE PROJET D'AÉROPORT », on peut imaginer la création de 10 groupes pour travailler sur chacun des différents thèmes de cet argumentaire. Faut-il participer à l'enquête publique ? La question a été posée par des adhérents qui qualifient cette enquête de « consultation bidon ».

L'attitude des élus locaux, qui collaborent à ce projet après avoir voté contre, a été très vivement condamnée, mais il a été demandé à l'ACIPA de continuer à les contacter et à les informer.

Au cours de cette assemblée générale, les adhérents ont salué le travail accompli par l'association depuis un an. Les actifs de l'ACIPA se sont sentis encouragés à intensifier l'action.

INFOS

QUAND CERTAINS DE NOS ÉLUS COLLABORENT...

Lors de la réunion du SIVU du 18/10/05, nous avons pu constater à quel point nos élus, malgré leur soit disant opposition au projet d'aéroport, pouvaient participer en fait à sa réalisation. Il a suffi de voir M. Jean-Luc Durand (maire de Grandchamp-des-Fontaines) s'enorgueillir d'avoir fait réorienter d'un degré l'une des pistes, afin de limiter les nuisances d'une partie de sa population, pour comprendre qu'il faudra encore attendre un certain temps avant de les voir défilier en écharpe aux côtés des opposants.

M. Louis Cercleron (maire de Notre-Dame-des-Landes) était, quant à lui, fier d'avoir obtenu la signature d'une convention permettant d'indemniser les agriculteurs concernés par les sondages géotechniques et ce, grâce au vote d'une motion par le conseil municipal. Il ne se souvenait déjà plus qu'il y avait surtout eu l'opposition physique aux sondages par les adhérents de l'ADECA et de l'ACIPA.

Cette réunion a aussi permis d'avoir un aperçu du coût des études amenant à l'enquête publique (voir tableau en haut). Ce montant total, d'après le comité de pilotage du 19/12/05, sera de 3,2 millions d'euros, sans compter l'avenant final. Cette somme pourrait être mise en parallèle avec les 3,6 millions d'euros qui seraient nécessaires à l'aéroport d'Ancenis (déjà existant) pour qu'il puisse enfin être utilisable (Ouest-France du 19/12/05).

Inadmissible !!!

Lors des vœux de la municipalité de Notre-Dame-des-Landes, la photo d'un « ÉLU VENDU » a été projetée, lorsque fut évoqué le sujet de l'aéroport. L'adjectif « Inadmissible » y était mis en rouge et en surimpression. Qu'est-ce qui est inadmissible ? Dire que des élus sont vendus... ou la manière de l'exprimer ? L'ACIPA ne cautionne pas ce mode d'expression, mais la collaboration de nos élus au projet ne peut que provoquer ce genre de réaction.

MONTANT PRÉVISIONNEL DES DIFFÉRENTES ÉTUDES POUR CONSTITUTION DU DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

(Comité de pilotage du 27 juin 2005)

• Études techniques (prises de vues aériennes, levé topographique, études météorologiques, études géotechniques et de circulation aérienne)	544 000 euros
• Études aéroportuaires (définir les contours du projet aéroportuaire sur le plan technique, avant-projet de plan de masse, avant-projet sommaire de la zone des installations)	150 000 euros
• Études routières (dessertes routières et projet de rétablissement des voiries locales)	300 000 euros
• Études de desserte en transport collectif	280 000 euros
• Études d'impact environnemental (analyse de l'existant, impacts du projet, mesures compensatoires pour les domaines suivants : agriculture, faune flore, eau, air, bruit, paysage, activités de loisirs...)	500 000 euros
• Évaluation socio-économique (évaluer la rentabilité socio-économique du projet)	200 000 euros
• Étude prospective (développement économique lié à l'aéroport)	80 000 euros
• Aménagement du territoire – Foncier	144 000 euros
• Assistance à maîtrise d'ouvrage d'art	100 000 euros
• Communication : – centre d'appel – autres dispositifs	327 000 euros 84 000 euros
TOTAL	2 709 000 euros

En voyant tous ces chiffres et toutes ces études, nous sommes en droit de nous interroger :

- Sur quoi ce sont appuyés les décideurs pour défendre leur projet lors du débat public ?
- Si des études ont réellement été faites pour ce débat public, pourquoi en refaire ?
- N'aurait-il pas été préférable que la première des études à effectuer soit une étude de marché ?
- Où sont les études pour le financement d'une telle réalisation ?

TÉMOIGNAGE D'UN NANTAIS

« Depuis le début de l'affaire de l'aéroport soit disant prévu, je m'intéresse à tout ce qui se dit. Il est à constater qu'effectivement, le transfert de l'aéroport n'est pas nécessaire. On vient seulement de passer, soit disant, à deux millions de passagers/an.

Je connais l'aéroport de Nice Côte d'Azur qui n'est pas plus grand que celui de Nantes-Atlantique, loin s'en faut, et il y a environ deux ans, neuf millions de passagers transitaient par celui-là. Ils prévoyaient de déployer d'avantage d'infrastructures pour passer à 13 millions de passagers. Il faut savoir qu'ils ne peuvent pas agrandir l'aéroport qui a été construit sur la mer et que, suivant les vents, les avions survolent une partie de la ville, notamment pour atterrir lorsque les vents sont au sud, sud-ouest ou ouest, et ils ne peuvent faire autrement.

Les arguments développés par les partisans du transfert sont donc presque totalement faux. J'espère que mon témoignage pourra vous servir, un semblable témoignage n'avait pas, à l'époque, convaincu Ouest-France qui ne l'avait pas publié.

Bien à vous. »

Courrier de Christian L., reçu le 2 décembre 2005.



LA FÊTE EST FINIE

Yves Cochet, ancien Ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, a tenu une conférence sur le thème « **Pétrole cher et dérèglement climatique** » en novembre 2005 à Nantes.

Interrogé sur le projet d'aéroport, voici son avis : « *C'est de la folie ! Cet aéroport serait une aberration écologique, une catastrophe économique* » car, assure-t-il, étant donné que le transport aérien ne vit que grâce au kérosène détaxé, ce secteur sera le plus touché par la hausse des prix du carburant et va donc subir une contraction de son activité. Il ajoute que *Ryanair* est payée par les CCI pour maintenir une activité mais que, selon lui, il n'y aura plus de *Ryanair* en 2010 !

Depuis un siècle et demi le pétrole est bon marché et abondant, mais avant la fin de cette décennie, la production mondiale va décroître, ce sera la fin du pétrole **BON MARCHÉ** et cela va changer toute notre vie. Un triple choc pétrolier est prévisible dans les 5 années à venir :

- choc géologique avec le très proche déclin de la production mondiale,
- choc économique avec une demande supérieure à l'offre,
- choc géopolitique car le pétrole, c'est la guerre (cf. stratégie américaine en Irak, les plus grosses réserves se trouvant au Moyen-Orient et en Asie centrale).



Yves Cochet ne prédit pas la fin des gisements d'hydrocarbures, mais la fin de l'énergie bon marché. La mondialisation, dit-il, c'est parce que le pétrole ne vaut rien, mais la philosophie mondiale va changer, car au « *plus vite, plus*

loin, plus souvent et moins cher », il faut substituer un « *moins vite, moins loin, moins souvent et plus cher* ». Nous vivons actuellement dans un monde de gaspillage, un monde d'abondance, mais **LA FÊTE EST FINIE !** Y a-t-il des solutions ?

OUI, mais il faut changer nos comportements.

Yves Cochet préconise une politique... de sobriété.

SAVEZ-VOUS PLANTER LES HAIES ?

Des démonstrations de plantation de haies ont eu lieu dans le département en décembre dernier. Des haies ? Mais quel intérêt ?

La haie est un élément du paysage aux multiples fonctions :

- délimitation des propriétés,
- protection des cultures et des animaux (effet brise-vent qui facilite la précocité de la production d'herbe et favorise le bien-être animal),
- régulation et épuration des eaux,
- protection des cours d'eau (fixation des berges, filtration des polluants),
- conservation des sols (frein à l'érosion),
- production de bois (déchiqueté pour alimentation des chaudières à bois, bois bûche, bois d'œuvre), et de fruits : châtaignes, pommes, poires, noix, noisettes...
- lutte contre l'effet de serre,
- conservation de la faune sauvage,
- amélioration du cadre de vie...

Les haies sont menacées :

- entretien inadapté,
- arrachage : urbanisation, infrastructures routières... **et aéroportuaire (N.D.L.R.) !**

ACIPA 2006 — ☐ ADHÉSION — ☐ RÉ ADHÉSION

À remplir en lettres majuscules SVP (cochez les cases correspondantes).

☐ Adhésion familiale 15 € ☐ Adhésion individuelle 12 €

	Nom	Prénom	Date de naissance
☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle			

Adresse

Code postal Commune

Téléphone E-mail

Pour une **adhésion familiale**, veuillez indiquer ci-dessous les noms, prénoms et dates de naissance des autres adhérents **âgés de 18 ans et plus** :

Conjoint	Nom	Prénom	Date de naissance
☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle			
Enfants ou autres membres majeurs de la famille :			

Souhaitez-vous participer à la vie de l'association au niveau local ? ☐ Régulièrement. ☐ Occasionnellement. Dans une de ses commissions ? ☐ Oui. ☐ Non.

Règlement par chèque à l'ordre de : ACIPA – Adhésions – B.P. 5 – Notre-Dame-des-Landes (ou à remettre au correspondant local).

Site Web : <http://acipa.free.fr> – Téléphone 02 40 57 20 29 – E-mail : acipa.info@free.fr

Les informations demandées ne seront utilisées que pour la gestion de l'association. Conformément à la loi Informatique et Libertés (article n° 34), vous disposez d'un droit d'accès et de modification aux informations qui vous concernent. Pour l'exercer, adressez-vous à acipa@free.fr ou à ACIPA – B.P. 5 – 44130 Notre-Dame-des-Landes.

ACIPA

MOTION ADOPTÉE LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 18 NOVEMBRE 2005

L'ACIPA rappelle qu'elle est ouverte à tous dans le respect des convictions individuelles de chacun. Elle est indépendante de tout parti politique groupement confessionnel ou organisation syndicale.

L'ACIPA atteint ce mois-ci, cinq ans d'existence et, depuis sa création, fidèle à ses principes et à ses statuts, elle s'oppose au projet de création d'une plate-forme aéroportuaire du Grand Ouest dite « de Notre-Dame-des-Landes » qu'elle juge **inutile et néfaste**.

Les raisons de s'opposer à ce projet ont été rappelées dans la motion approuvée à la dernière assemblée générale de 2004 et largement diffusées, notamment dans un tract intitulé : « **Dix bonnes raisons pour refuser le projet d'aéroport** ».

Aujourd'hui, l'actualité met particulièrement en évidence trois de ces bonnes raisons dont ne pas tenir compte serait une grave faute de la part des décideurs :

- 1) L'inquiétant accroissement des dérèglements climatiques dus aux émissions de gaz à effet de serre, dont le transport aérien est l'une des causes principales, montre l'urgente nécessité de limiter ce mode de transport (plutôt que de miser sur son développement comme le font les porteurs du projet), et de respecter ainsi les engagements pris par le gouvernement à Kyoto.
- 2) L'entrée dans une ère de décroissance de la production pétrolière qui ira jusqu'à son épuisement total, aura pour conséquence une augmentation continue du prix du carburant, imposant de modifier bien des habitudes. Le transport aérien sera le premier touché par ces mutations nécessaires. Construire un aéroport dans ce contexte reviendrait à faire l'autruche.
- 3) Les besoins cruciaux de financement de domaines prioritaires (logement, éducation, santé, recherche...) associés à l'état catastrophique d'endettement du pays et le surcoût de nos impôts locaux qui en découleraient imposent de s'opposer à ce projet injustifiable.

Malgré tout, on voit les élus s'entêter à soutenir un projet qu'ils considèrent comme une vitrine pour la région... peut-être un tremplin pour certaines ambitions, et peu leur importent les dérives techniques qui font que le projet n'a plus rien à voir avec celui qui était présenté au débat public, ou que le plan d'exposition au bruit présenté n'est pas conforme aux règles de l'ACNUSA.

Le Conseil général va plus loin en proposant aux habitants de lui vendre leurs maisons avant même une enquête d'utilité publique, engageant ainsi des finances publiques qui, par ailleurs, lui font cruellement défaut.

Nous demandons instamment aux élus porteurs de ce projet de renoncer à cette « bêtise et mauvaise idée d'aménagement du territoire » qui ne manquerait pas d'être une gabegie financière et un désastre écologique dont ils porteraient la responsabilité.

***L'ACIPA utilisera tous les moyens légaux pour faire prévaloir ses droits
et obtenir l'abandon du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes.***

***L'ACIPA condamne fermement l'attitude hypocrite des maires du SIVU et de la CCEG
qui consiste à dire à la population qu'ils sont contre le projet tout en y collaborant depuis le début.***

***L'ACIPA appelle toute la population à se mobiliser
et à adhérer à notre association pour faire échec au projet.***

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

suite à l'assemblée générale du 18 novembre 2005

NOM – Prénom	Adresse	Téléphone
Coprésidents		
BELAUD Agnès	La Choutière – 44360 VIGNEUX-DE-BRETAGNE	02 40 57 39 13
COLAS Claude	45, rue de Nantes – 4413 NOTRE-DAME-DES-LANDES	02 40 57 20 29
FRESNEAU Dominique	Le Roty du Long-Duc – 44130 NOTRE-DAME-DES-LANDES	02 40 57 24 08
Secrétaire		
MONDON François	Bellevue – 44119 GRANDCHAMP-DES-FONTAINES	02 51 12 11 72
Trésorier		
MÉNAGER Patrice	La Primaïs – 44130 NOTRE-DAME-DES-LANDES	02 40 57 95 19
Administrateurs		
BRIAND Michel	La Boissière – 44360 LA PAQUELAIS	02 40 57 36 57
CHABOD Anne-Marie	5, rue du Moulin-Cassé – 44119 GRANDCHAMP-DES-FONTAINES	02 40 77 14 85
CHOLET Gérard	406 Plessis-Pas-Brunet – 44390 NORT-SUR-ERDRE	02 40 72 19 82
ÉDÉ Catherine	La Cour – 44390 CASSON	02 40 77 64 42
FRAVAL Patrick	24, rue des Cèdres – 44119 GRANDCHAMP-DES-FONTAINES	02 40 77 11 88
GRISOLLET Christian	Le Houssais – 44240 SUCÉ-SUR-ERDRE	02 51 81 13 64
HAZÉ Bernard	Le Plessis – 44119 GRANDCHAMP-DES-FONTAINES	02 40 77 14 02
LAMBERT Gérard	2, rue de la Mossière – 44360 VIGNEUX-DE-BRETAGNE	02 40 57 10 78
LECOQ Margareth	L'Écobut – 44130 NOTRE-DAME-DES-LANDES	02 40 57 23 94
LELOU Jean	Saint-Yves – 44360 VIGNEUX-DE-BRETAGNE	02 40 57 13 06
MADOUAS Hervé	26, place du Champ-de-Foire – 44390 NORT-SUR-ERDRE	06 86 94 93 04
MAINFROID Hervé	19, route de Rennes – 44119 TREILLIÈRES	02 40 94 59 29
MARCHAND Jean-Michel	Le Tertre – 44390 CASSON	02 40 77 65 25
OHEIX Michel	58, rue Jean-Poulain – 44300 NANTES	02 40 40 06 96
RIOU Yves	Champ-Bernard – 44130 NOTRE-DAME-DES-LANDES	02 40 57 64 33
ROZIER Pierre	Curette – 44119 GRANDCHAMP-DES-FONTAINES	02 40 77 19 16
SEILLER Paul	Les Fosses Noires – 44130 NOTRE-DAME-DES-LANDES	02 40 57 21 22

Pour contacter les responsables ou animateurs des commissions :

• ACTION	Patrick FRAVAL	02 40 77 11 88
• COMMUNICATION	Catherine ÉDÉ	02 40 77 64 42
• JURIDIQUE	Claude COLAS	02 40 57 20 29
• CORRESPONDANTS LOCAUX	Hervé MAINFROID	02 40 94 59 29
• RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS	Jean-Michel MARCHAND	02 40 77 65 25
• COMMISSION TECHNIQUE	Bernard HAZÉ	02 40 77 14 02